



Les Grands Sites de France expérimentent une transition énergétique respectueuse des paysages

2018

Adoption d'une position
en Assemblée générale
sur la transition
énergétique dans les
Grands Sites de France

2019

Lancement de
l'expérimentation
nationale

2020-2023

Élaboration des plans de
paysage transition
énergétique et autres
outils

Accompagnement et
capitalisation en continu

Actualisation de la
position officielle des
Grands Sites de France
sur la transition
énergétique

2024-2025

Guide pratique et
colloque de restitution

Qui sont les Grands Sites de France ?

Les Grands Sites de France ont en commun d'être des paysages emblématiques connus de tous, constitués d'un ou plusieurs sites protégés par leur classement au titre de la loi de 1930 et très attractifs. Ils sont tous engagés dans un projet de territoire conçu et mis en œuvre par les collectivités territoriales, en partenariat avec l'État et en concertation avec les acteurs locaux, pour préserver, réhabiliter, gérer et mettre en valeur ces territoires d'exception.

Pourquoi expérimenter ?

En 2018, face à la multiplication de projets de transition énergétique terrestres heurtant les projets locaux de territoire, le Réseau des Grands Sites de France (RGSF), réuni en Assemblée générale, a adopté une position officielle sur l'éolien et la transition énergétique pour appeler à une meilleure prise en compte du paysage et de la dimension locale dans la planification de la transition énergétique. Cette position a été actualisée en 2023 en Conseil d'administration pour intégrer l'ensemble des énergies renouvelables, y compris marines, et préciser la nécessité d'informer, de consulter et d'associer les gestionnaires de Grands Sites de France lors des projets énergétiques. En complément, le RGSF a publié un recueil d'expériences mises en œuvre par les Grands Sites contribuant à la transition énergétique tout en étant compatibles avec le paysage.



Grand Site de France Aven d'Ornac – Le bâtiment d'accueil, au cœur du site classé, accueille discrètement des panneaux photovoltaïques couvrant 40% des besoins de la grotte. Une nouvelle installation est envisagée sur le toit du bâtiment administratif.

© Françoise Prudhomme – Aven d'Ornac

“ Les Grands Sites sont par nature des lieux d'expérimentation sur la manière dont le paysage permet une réflexion transversale et territoriale des différentes politiques sectorielles à l'œuvre, qui ont un impact sur le territoire (énergies renouvelables, urbanisme, transports, tourisme, agriculture...) : il s'agit [dans ces démarches] de les coordonner et leur donner du sens.”

Extrait du rapport “Les Grands Sites de France, la force fédératrice du paysage au cœur de l'action des territoires” publié par l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (octobre 2022)

Pour favoriser une transition écologique concertée et compatible avec des sites à haute valeur patrimoniale, depuis 2019, le RGSF mène en partenariat avec le Ministère en charge de l'Environnement, rejoint par l'ADEME en 2023, une expérimentation nationale “Paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France”. L'objectif de cette expérimentation est de faire émerger, à partir de projets concrets élaborés par et pour des Grands Sites de France volontaires, des recommandations méthodologiques permettant de mettre en œuvre la transition énergétique (maîtrise de la demande d'énergie et énergies renouvelables) dans le respect des valeurs paysagères locales. Ces recommandations auront ensuite vocation à être diffusées aux collectivités membres du Réseau des Grands Sites de France et au-delà.

Comment expérimenter ?

L'expérimentation “Paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France” comprend deux volets :

- Un volet territorial conduit par des Grand Sites volontaires qui élaborent un plan de paysage transition énergétique (Puy Mary – Volcan du Cantal ; Gorges du Gardon ; Gorges de l'Hérault ; Massif du Canigó ; Vallée de la Vézère, Vézelay), un plan de paysage avec un volet énergétique (Dunes de Flandre ; Vignobles et Reculées du Jura ; Pointe du Raz en Cap Sizun ; Camargue gardoise), une stratégie territoriale énergétique (Marais poitevin), une aire d'influence paysagère (Bibracte – Morvan des Sommets) ou un contrat d'objectif territorial avec l'ADEME (Bonifacio).
- Un volet national animé par le RGSF en partenariat avec le Ministère en charge de l'Environnement et l'ADEME pour accompagner, capitaliser et valoriser ces expériences au sein du Réseau des Grands Sites de France et au-delà. Pour ce faire, le RGSF s'est doté de compétences spécifiques en paysage à travers une création de poste et l'appui apporté par Alain Freytet, expert auprès du RGSF et Grand Prix national du paysage.

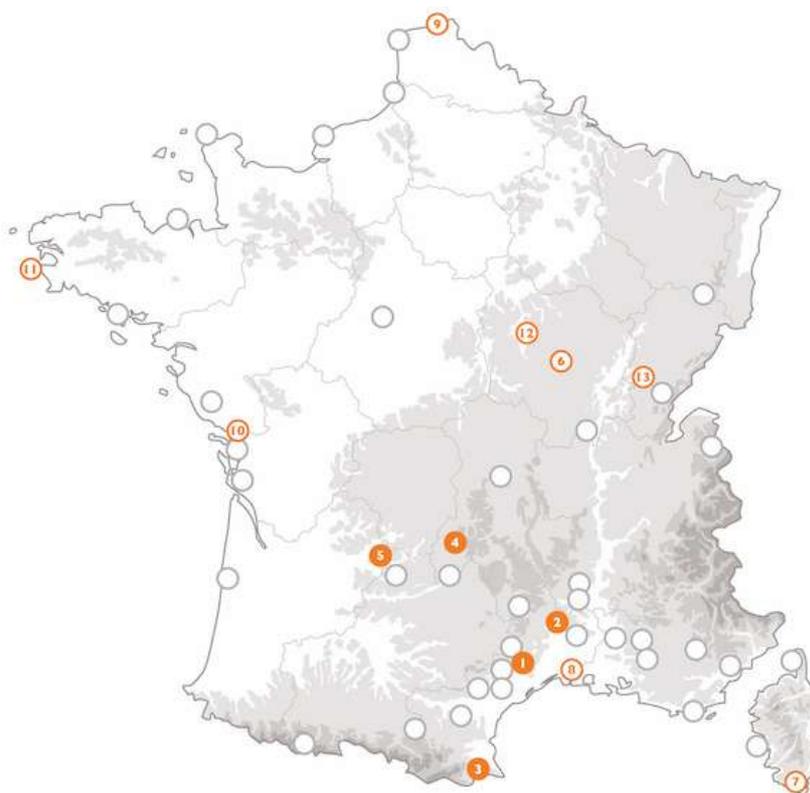
Plans de paysage transition énergétique

- 1 Gorges de l'Hérault
- 2 Gorges du Gardon
- 3 Massif du Canigó
- 4 Puy Mary - Volcan du Cantal
- 5 Vallée de la Vézère

Autres stratégies

- 6 Bibracte - Morvan des Sommets
- 7 Bonifacio
- 8 Camargue gardoise
- 9 Dunes du Flandre
- 10 Marais poitevin
- 11 Pointe du Raz en Cap Sizun
- 12 Vézelay
- 13 Vignobles et Reculées du Jura

- Autres Grands Sites de France et Grands Sites de France en projet



Quels sont les premiers enseignements ?

Pour une des premières fois à l'échelle nationale, des démarches cherchent à concilier préservation de paysages exceptionnels et mise en œuvre de la transition énergétique. Les démarches engagées par les Grands Sites de France confirment le caractère exploratoire de cette expérimentation. Parmi les premiers enseignements :

- Une culture partagée associant paysage et énergie à construire, en particulier dans les paysages patrimoniaux où les valeurs paysagères ont une place centrale.
- Des compétences en matière de paysage et de transition énergétique à croiser à toutes les étapes de la démarche.
- Des temps importants d'appropriation par l'ensemble des acteurs à anticiper : maîtrise d'ouvrage, services de l'État, bureaux d'études, partenaires institutionnels et techniques, associations et habitants, etc.
- Des outils à inventer : récit paysage patrimoniaux-énergie, lecture paysagère et énergétique, carte des valeurs paysagères au regard des enjeux de transition énergétique, croquis et photomontages, etc.
- Une opérationnalité de la stratégie à anticiper : sites pilotes, guide pratique, accompagnement des porteurs de projet, etc.
- Une déclinaison dans les documents de planification à prévoir : SCoT, PLUi, zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables prévues par la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, etc.
- Des budgets à consolider par rapport aux ambitions portées par les territoires et le Ministère en charge de l'Environnement en matière de transition énergétique.



Grand Site de France Gorges de l'Hérault – Lors d'un atelier de terrain, les acteurs du territoire partagent une lecture paysagère et énergétique. © RGSF

Quelles suites ?

L'accompagnement des territoires volontaires et la capitalisation se poursuivront en 2023. Un guide pratique sera ensuite élaboré en 2024 pour partager largement les enseignements de cette expérimentation. Il sera présenté lors d'un colloque de restitution.

Le Réseau des Grands Sites de France

Association loi 1901, le Réseau des Grands Sites de France regroupe 60 collectivités territoriales gestionnaires de Grands Sites de France labellisés ou en projet : Baie de Somme ; Concors-Sainte-Victoire ; Dune du Pilat ; Chaîne des Puys-Puy de Dôme ; Gorges du Tam, de la Jonte et causses, etc. Ces sites d'exception concernent 13 Régions, 43 départements et 1,2 millions d'habitants. Emblématiques de la richesse paysagère de la France et constitutifs de son attractivité internationale, ils accueillent chaque année 38 millions de visiteurs. Leurs gestionnaires interviennent dans le cadre de la politique partenariale portée par le Ministère de la Transition écologique visant à la préservation, la gestion et la mise en valeur durable de ces paysages protégés et très fréquentés. Le label Grand Site de France, délivré par le ministre en charge de l'Environnement, vient reconnaître la qualité de leur gestion reposant sur les objectifs de développement durable.

Retrouvez les Grands Sites de France sur www.grandsitedefrance.com

Les partenaires de l'expérimentation nationale

L'expérimentation nationale "Paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France" est soutenue par :



Contacts

Soline Archambault – Directrice du RGSF : solinearchambault@grandsitedefrance.com

Marion COURDOISY – Chargée de mission paysage et transition énergétique du RGSF :

marioncourdoisy@grandsitedefrance.com

01 48 74 39 29



Grand Site de France Bibracte – Morvan des Sommets : Au cœur d'un hameau, un hangar de stockage de plaquettes bois est soigneusement intégré. Issues de boisements du Mont Beuvray, ces plaquettes alimentent des chaudières locales. © Chaire Paysage et énergie